

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation sur le financement de la prolongation des contrats doctoraux

Dans sa note d'analyse de l'exécution budgétaire de la MIRES pour l'année 2020*, la Cour des comptes met en exergue le coût du dispositif exceptionnel de prolongation des contrats doctoraux et contractuels de la recherche [art. 36 de la loi n° 2020-734 du 17 juin 2020]. Les contrats doctoraux étant des contrats triennaux, l'impact budgétaire continuera obligatoirement à se faire sentir pour les années 2021 à 2023. Or, selon la Cour des Comptes, ces dépenses n'ont pas été anticipées dans la loi de finances initiale pour 2021.

De plus, cette mesure exceptionnelle ne prend en compte que les conséquences de la fermeture des laboratoires lors du premier confinement en 2020. Or, non seulement la situation n'est pas revenue à la normale mais, surtout, c'est l'ensemble des doctorants en thèse en 2020 et 2021 qui est impacté. L'impossibilité de réaliser le travail de recherche dans les conditions d'encadrement et d'interaction nécessaires à leur formation, continue à entraver de nombreux programmes de recherche en cours. Le Conseil Scientifique du CNRS demande d'octroyer des prolongations supplémentaires de contrats au titre des difficultés rencontrées en 2020, au-delà du premier confinement, ainsi qu'en 2021 et d'inviter, dès à présent, les universités et les organismes de recherche à les proposer à toutes les personnes concernées.

* <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-04/NEB-2020-Recherche-enseignement-superieur.pdf>

Texte adopté le 27 avril 2021 par 19 votes POUR et 1 ABSTENTION

Dorothée BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Mesdames et messieurs les députés
Mesdames et messieurs les sénateurs
Monsieur Antoine Petit, président directeur général du CNRS
Monsieur Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
Monsieur Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources du CNRS
Messieurs les directeurs et madame la directrice d'Instituts
Mesdames et messieurs les membres du Comité d'éthique du CNRS
Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Instituts
Mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente du Conseil national des universités